

218C2002
FR0010207795-DIV24

18 décembre 2018

Début d'une période de préoffre (article 223-34 du règlement général)

HARVEST

(Alternext)

Les sociétés Five Arrows Principal Investments et HARVEST ont annoncé les caractéristiques d'un projet d'offre publique d'achat simplifiée que la première envisage de déposer sur les titres de la seconde¹.

Par conséquent, cette publication marque le début de la période de préoffre, pendant laquelle les dispositions relatives aux interventions (articles 231-38 à 231-43 du règlement général) et aux déclarations des opérations (articles 231-44 à 231-52 du règlement général) sur les titres HARVEST sont applicables.

¹ Cf. notamment communiqué diffusé par les sociétés Five Arrows Principal Investments et HARVEST le 17 décembre 2018.